

INTRODUCTION

Ce quatrième volume de la collection *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada* suit, pour l'essentiel, le modèle établi dans les trois tomes précédents. Les critères qui ont présidé au choix des documents sont ceux-là qu'on retrouve en introduction au tome premier, à cette différence près, cependant, que l'accent porte davantage sur l'élaboration des politiques. A cette fin, l'éditeur a fait une part plus grande aux mémorandums et aux lettres «personnelles» dans l'espoir que ces documents refléteront mieux le caractère et la personnalité des hommes de cette période. Ce tome respecte la présentation bilingue inaugurée avec le tome 3, formule qui remplace les éditions française et anglaise distinctes des deux premiers tomes. Les pages d'introduction, les légendes, les notes de bas de page et l'index sont dans les deux langues officielles, tandis que les documents apparaissent dans leur langue d'origine. Comme dans le cas des tomes précédents, la plupart des documents sont en anglais, mais le nombre de documents en français a augmenté en raison de l'échange de légations avec la France et de l'entrée de Canadiens français au Ministère. Le document 504 marque probablement la première occasion où des instructions, à l'égard d'une importante décision de politique étrangère, furent communiquées en français.

Les années 1926 à 1930 furent témoin d'une série d'événements d'importance majeure pour les relations extérieures du Canada. Le projet de créer de nouvelles institutions qui auraient permis à l'Empire de survivre en tant qu'entité internationale avait déjà subi de sérieux revers. Les Conférences impériales de 1926 et de 1930 et la Conférence de 1929 sur la portée de la législation des Dominions en ont marqué le rejet définitif. En outre de façonner le cadre de la libre association d'États qui devint le Commonwealth des nations, ces conférences ont arrêté les méthodes qui devaient, par la suite, habiliter les Dominions à formuler et à conduire leur propre politique étrangère. Les documents illustrent le changement important dans le rôle que le Canada a joué dans cette évolution. D'une position d'avant-garde dans l'affirmation des droits des Dominions il était passé à un rôle de médiateur entre l'État libre d'Irlande et la Grande-Bretagne et, dans une certaine mesure, les autres Dominions. Toutefois les rapports impériaux sont demeurés le pivot de ses relations extérieures et le principal facteur stratégique dans l'élaboration de sa politique étrangère.

Cette période de transformation des relations impériales est aussi celle du développement des relations avec les États-Unis. Le lien fortuit entre ces deux évolutions doit rester sujet à conjectures et à opinions, mais il semble qu'en assumant la gouverne de sa propre activité diplomatique, le Canada